

Fondation Droit au Talent

Rapport annuel



POUR L'AVENIR DU PROGRAMME ARTS-ETUDES

au 30 juin 2017

Depuis une trentaine d'année, la Commission Scolaire de Laval (CsdL) offre un programme arts-études en musique unique au Québec. Le programme arts-études de la CsdL dessert plus de 600 élèves pour l'ensemble du territoire de Laval, dès la troisième année du primaire, et ce jusqu'en cinquième année du secondaire. Les écoles offrant ce programme sont :

- Des Cèdres (primaire, élèves provenant du nord de l'île de Laval) ;
- Marcel-Vaillancourt (primaire, élèves provenant du sud de l'île de Laval) ;
- Poly-Jeunesse (1re et 2e secondaire) ;
- Curé-Antoine-Labelle (3e, 4e et 5e secondaire) ;
- Mont-de-Lasalle (secondaire).

La Fondation droit au talent a été fondée en 2000 par des parents de l'école Des Cèdres. À l'origine, la Fondation avait un mandat limité à desservir l'école Des Cèdres. En 2012, la Fondation droit au talent a élargi son mandat à l'ensemble des écoles offrant le programme arts-études de la CsdL et travaille depuis au financement complémentaire de ce programme.

Depuis 2013, la Fondation droit au Talent contribue au financement complémentaire du programme à hauteur de 110 000 \$ par année grâce à la mobilisation de grands partenaires, de commanditaires et d'acteurs de la communauté, aux enveloppes discrétionnaires de députés et de ministres, ainsi que de la CsdL.

De 2013 à 2017, la Fondation a contribué à hauteur de 60 000\$ par année à l'ajout de minutes d'enseignement par des spécialistes. En 2017-2018, la commission scolaire a assumé les coûts reliés à l'embauche de ces spécialistes en dégageant, pour l'année en cours, la Fondation de cette obligation. Pour cette année, la Fondation droit au talent a donc offert son soutien financier en achetant pour environ 60 000\$ d'instruments et de matériels pour l'ensemble des 5 écoles.

Les principaux grands partenaires de la Fondation :

Commission scolaire de Laval

Banque TD

Ville de Laval

M. Jean Habel, député de Ste-Rose

Orchestre symphonique de Laval

Courrier Laval

La Maison du violon

Long and McQuade

Les principaux commanditaires et grands donateurs:

Power Corporation du Canada

Fondation Sandra et Alain Bouchard

Croesus

Groupe Maurice

Roche

Harmonie Laval

Tv 9 Laval

Twigg

Les opérations de la Fondation peuvent s'inscrire dans trois catégories :

- Le financement complémentaire du Programme arts-études pour l'ensemble des écoles.
- L'accessibilité à l'enseignement de la musique par le biais d'un programme de prêt d'instruments*.
- La subvention d'activités pédagogiques parascolaires en lien avec le parcours musical.

*Un comité pour le prêt d'instruments fut mis sur pied durant la période 2016-2017. La Fdat possède un parc d'instruments qui fut instauré à la suite d'une contribution exceptionnelle de la CRÉ (Conférence Régionale des Élus de Laval) en 2015-2016 et à divers dons en argent et en matériel. Outre le prêt d'instruments déjà en place dans certaines écoles pour résoudre des problématiques liées au transport scolaire, le comité a mis en place les modalités afin d'attribuer des violons aux élèves qui en feront la demande. Les premiers violons ont été prêtés dès la rentrée 2017-2018.

Les résultats 2017-2018

Pour l'année 2017-2018, les résultats des activités de financement complémentaire du Programme arts-études pour l'ensemble des écoles totalisent environ **45 000\$****.

Concert Pour l'Avenir — TD 2018	24 857\$
Contribution des députés et ministres*	7 000\$
Ville de Laval	4 000\$
Campagne Zenith	7 600\$

* Le montant des subventions gouvernementales inscrits dans le rapport annuel diffère de celui inscrit dans les états financiers, car certains chèques gouvernementaux ont été reçus suite à la préparation des états financiers par la comptable. Ces montants seront inclus dans les états financiers de l'an prochain.

La Fondation s'est engagée à remettre annuellement à la CsdI **60 000 \$** pour le financement complémentaire du Programme Arts-études en musique. Cette somme était utilisée pour payer du temps d'enseignement de l'instrument aux élèves. La CsdI s'étant engagé à financer le temps d'enseignement supplémentaire, cette année le 60 000\$ de la Fdat a été investie dans notre parc d'instruments et distribué dans les cinq écoles dispensant le programme.

Financement du Programme Arts-études en musique de la CsdI

Financement 2016-2017

• Financement de base CsdI	150 000 \$
• Financement complémentaire CsdI	50 000 \$
• Fondation Droit au Talent	60 000 \$
Financement total du Programme	260 000 \$

Sous-total CsdI 260 000 \$

Financement 2017-2018

• Financement de base CsdI	150 000 \$
• Financement complémentaire CsdI	50 000 \$
• Financement complémentaire CsdI #2	60 000 \$
Sous-total CsdI	260 000 \$
• Fondation Droit au Talent (Achat d'instruments pour les écoles)	60 000 \$
Financement total du Programme	320 000 \$